

Réunion du Conseil d'Administration du 19 février 2013

Présents ou représentés : Anne-Marie Burkhardt, Florence Doireau, Éric François, Pierre-Jérôme Glénard, Françoise Manent, Patrick Potier

Excusé(s) : Loïc Manent

Absent(s) :

Invité(s) : Fabien Guillaut, Marie Jaillard

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : unanimité
2. Date du prochain CA : le mardi 19 mars à 20h45 aux Essarts-le-Roi
3. Anciens dossiers à suivre :
 - ✓ Diplômes profs manquants : Cyril (CFEM piano-jazz ; CFEM trombone-jazz ; DEM arrangement jazz), Mireille (médaille d'or harpe) ; Frédéric ; Delphine
 - ✓ Fête de la musique / St Jean aux Essarts : Fête de la Musique + Feu le vendredi 21 juin à Gallot, l'AIDEMA est le partenaire principal et se charge de la programmation musicale. Pour attirer les jeunes il y aura des jeux et des structures gonflables, il y a 1500 à 2000 € de budget total, nécessité d'une scène couverte et de location de matériel. Dans ces conditions, on participera volontiers. Relancé par mail le 15/01/13
 - ✓ Une troupe de théâtre d'adulte souhaite rejoindre l'AIDEMA : audition de sa responsable, Martine Corbin. OK pour nous, reste à voir modalités
 - ✓ Carnaval du Perray du 23/03/2013 : on renforcera l'harmonie car on a trop de musiciens en commun SMPY/banda pour pouvoir monter quelque chose séparément. SMPY prévenue lors de leur AG.
4. Dossiers en cours :
 - ✓ Ecocup : OK pour 1000 verres avec sérigraphie 2 couleurs ; attente intégration communautés de communes, Fabien lance discussions avec autres associations (Comité des Fêtes Auffargis principalement)
 - ✓ Facture Free (Fabien) : relancer
 - ✓ Préparer une fiche de poste (studio + com + concerts) CAE ou Volontariat Service Civique (Jeunesse & Sports)
 - ✓ Projet d'établissement 2008-2011 caduc. En faire un nouveau réduit à un règlement des études (sans date de péremption), puis préparer dès maintenant le projet 2014-2017 en concertation avec tous les partenaires.
 - ✓ Inventaire et étiquetage des instruments de location : étiquette pour instrument à donner aux profs pour instruments en location ou à préparer et mettre dans l'enveloppe avec les étiquettes pour étuis.

En cours

- ✓ St Eloi 2013 : en attente CR de réunion du 14/12 où nous étions absents
 - ✓ RdV avec M. Poisson du 11/02 : trop tard pour subvention sur réserve parlementaire 2013 mais envisageable pour 2014 (le relancer avant vote budget 2014 à l'assemblée nationale, en septembre 2013 ??) ; va soutenir notre demande d'augmentation de subvention de fonctionnement auprès du CG ; nous invite à nous rapprocher du directeur du conservatoire de Rambouillet pour étudier collaborations possible et éventuel conventionnement CCPFY pour réaliser les missions que le conservatoire communautaire ne pourraient assurer faute de place ou de personnel. → **Prendre RdV avec M. Bonte pour le tenir au courant + avec le directeur du conservatoire de Rambouillet (Fabien)**
 - ✓ Dossier subvention CG : dossiers n° 1 + n° 2 « fonctionnement » rendus ; dossiers n° 2 « projets » et « investissement » à rendre pour le 31 mars.
 - ✓ FMY : cotisation 2013 à renvoyer (Marie + Fabien)
 - ✓ Élève alto adulte des Essarts inscrite hors quota a réglé les 215 €
Demande de dispense de supplément : mise en attente selon finances
 - ✓ VAE : attestations de présence Lacoste, Daparo & Borys à récupérer avant fin février + facture CEFEDM avec tampon (demande faite ; en cours ; Françoise)
 - ✓ Modèle de « contrat » pour manifestations communales : modèle validé
 - ✓ Remboursement matériel Fabien : à rembourser en TTC sur facture ; défraiement pas possible compte tenu montants.
 - ✓ Chèque impayé à représenter
 - ✓ Courrier Vieille-Église : pas de retours pour l'instant, à relancer (Fabien)
 - ✓ Fin CDD remplaçante prof théâtre à prévoir le 24/04 après les cours, selon date reprise Aurélie.
5. Prochains concerts :
- ✓ Besoins licence débit de boisson (à déposer au moins 21 jours avant) : Essarts du 5 au 14 avril : OK
 - ✓ Réunion(s) préparatoire(s) : samedi 23/03 12h-13h30 Le Perray + réunion technique 23/03 18h Les Essarts
 - ✓ Besoins en bénévoles :
6. Communication jusqu'au prochain CA :
- ✓ Syndicat d'Initiatives Perray : OK pour joindre nos flyers à leurs envois (160)
 - ✓ Banderoles à accrocher :
 - ✓ Affiches et tracts à se répartir :
7. Cours théâtre Emancé : finalement l'Association Théâtre Emancé ne

répondant à aucune de nos propositions, le cours se fera directement par l'AIDEMA. Convention Aidema/ Emancé en cours validation au Conseil Municipal : cette convention est approuvée par le CA qui autorise son président à la signer. Il y a, selon les années, 10 à 15 enfants répartis en 1 ou 2 cours de 1h30 et une cotisation de 120 €/ enfant. On reprend le cours à nos conditions (durée, seuil d'ouverture de classe et tarifs).

8. Compte rendu réunion bilan Téléthon 2012 (Patrick)
9. Téléthon 2013 : vendredi 6 & samedi 7 décembre ; vendredi Aidema + Elan ; samedi SMPY + Mosaïque ; réunion (à confirmer) le 24/05
10. Les Granges du Perray : compte tenu de l'existence d'une programmation municipale et d'un budget dédié, voir, lors de la réunion de suivi de la convention avec les communes, comment notre propre saison s'articulera avec celle de la commune.
11. Ouverture ou non d'un cours de danse ? Plutôt non. Cirque ? Plutôt oui, faire étude complète. Salles pour théâtre (+/- danse +/- cirque) à demander pour la rentrée.
12. Tarifs et quotient familial :
 - ✓ Remplacement des anciens seuils d'ouverture de cours définis cours par cours par des seuils par activité, seuils strictement définis sur l'équilibre financier de chaque activité
 - ✓ Maintien d'une cotisation d'adhésion unique par famille
 - ✓ Réduction « famille » :
 - Ne sera plus appliquée qu'aux cours d'instrument ou forfaits incluant un cours d'instrument
 - Sera encore appliquée aux élèves pratiquant plusieurs instruments
 - Les taux de réduction seront abaissés à 10 & 15 % ou 10 & 20 % : à chiffrer
 - ✓ Mise en place d'un quotient familial : les bénéficiaires ne seront pour leur majorité pas ceux qui bénéficient de la réduction « famille » actuelle et les finances de l'association ne permettent pas d'absorber ce coût supplémentaire (environ 5000 €). Demander aux communes si elles veulent financer ce volet social qui est plus de leur ressort que du nôtre.
 - ✓ Les coûts par élève sont les mêmes pour tous les cours collectifs sauf Ateliers instrumentaux et Théâtre ; il n'y aura donc plus que 3 tarifs pour les cours collectif :
 - Tarif de « base » cours collectif, à équilibrer financièrement
 - Tarif ateliers instrumentaux : + 14,3 % par apport au tarif de base
 - Tarif théâtre, tenant compte des cours « débutant » de 1h00 et des cours « avancés » de 1h30
13. Évaluation coûts et tarifs concerts (Patrick) : avec le recul nous avons désormais des statistiques sur la fréquentation et la répartition des recettes ; nous pouvons ainsi faire une estimation des recettes attendues et calibrer les dépenses engagées de manière à viser l'équilibre financier.